
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

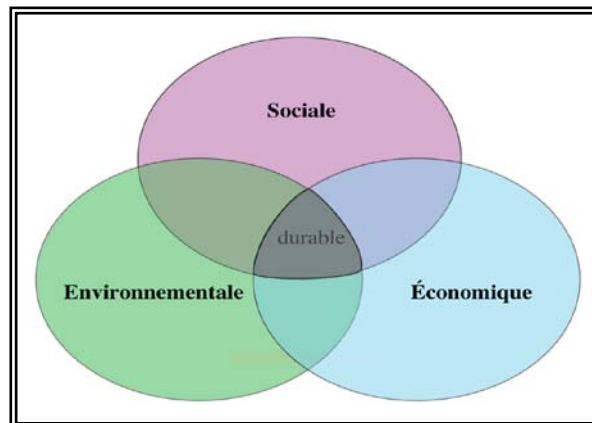
L'expression « *Sustainable development* » (traduit par « développement durable ») apparaît **pour la première fois en 1980** dans la Stratégie mondiale de la conservation publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, devenue depuis l'Union mondiale pour la nature), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). C'est lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, connue sous le nom de Commission Brundtland, qu'a été officialisée et répandue cette expression et qu'a été proposée la définition usuelle du développement durable :

« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Plus concrètement, l'Union internationale de conservation de la nature définit le développement durable comme une façon d'« *améliorer les conditions de vies des communautés humaines tout en respectant les limites de la capacité de charge de la planète* ».

À la lumière de ces 2 définitions, on constate que le développement durable met l'accent sur la qualité de vie de l'être humain actuel et à venir. À cet égard, il propose une approche systémique du développement qui repose sur trois dimensions (ou piliers) interdépendantes et complémentaires :

1. **Économique** : dimension vue comme un moyen de répondre aux besoins humains par la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie matérielles. Une dimension qui vise *l'efficacité économique*;
2. **Sociale** : dimension qui se rapporte au bien-être humain en considérant les aspects de la santé, de l'éducation, de l'habitat, de l'emploi, de l'équité intra et intergénérationnelle ainsi que de la prévention de l'exclusion sociale et de la



pauvreté. On cherche ici à atteindre une *équité sociale*;

3. **Environnementale** (ou Écologie) : dimension qui se pose comme une condition du bien-être humain par l'assurance d'un écosystème propice à la vie et à la satisfaction des besoins et ce, en se préoccupant des espèces et des ressources naturelles et énergétiques, voire en visant la *préservation de l'environnement*.

Schématisé par trois cercles, le développement durable se situe à la confluence de ceux-ci en cherchant à atteindre un équilibre et/ou le meilleur compromis entre les trois dimensions.

Cependant, certaines auteurs ou groupes d'action reconnaissent d'autres dimensions au développement durable :

- une dimension politique, qui englobe la démocratie, la liberté politique et les droits humains;
- une dimension éthique basée sur les valeurs;
- une dimension culturelle, qui reconnaît que les cultures donnent aux peuples et aux individus leur identité et leur dignité, et que la diversité culturelle est une richesse à préserver.

La dimension politique est très présente dans le développement durable, mais généralement sous le concept de la gouvernance. D'ailleurs, la gouvernance est vue comme une quatrième

dimension dans la Déclaration de Rio en 1992. Celle-ci réfère à la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...), fréquemment appelés « parties prenantes », au processus de décision, voire à une forme de démocratie participative. Pour certains auteurs, la gouvernance est intégrée dans le concept de « l'éthique » ou vice et versa; pour d'autres la promotion des valeurs est conditionnelle à une bonne gouvernance. En l'occurrence, la gouvernance devient un incontournable dans le développement durable. Toutefois, à nos yeux, elle doit être vue comme une stratégie de mise en place de projets durables plutôt qu'une dimension. Effectivement, elle implique une démocratie, une mobilisation et une implication des parties prenantes et un partage de connaissance, soit 4 postulats de base de toute démarche de développement durable.

L'éthique, soit la science de la morale, est probablement la dimension la plus fréquemment associée au développement durable; ce qui n'est pas surprenant dans un contexte où le développement durable recherche comme finalité le bien-être humain, laquelle finalité repose sur des valeurs d'équité, de responsabilité, d'entraide, de coopération, de solidarité, de partage, de tolérance, de démocratie... Sur le schéma, l'éthique représenterait le grand rectangle car on dit d'elle qu'elle est commune aux trois dimensions de base. On pourrait la qualifier de « *supra dimension* » car elle est garante des valeurs et de l'application des principes du développement durable (principes que nous verrons dans l'InfoDD #3).

Autant la définition du développement durable paraissait claire et simple au début du texte avec ces trois dimensions de base, autant elle se complexifie dans sa mise en œuvre. Et ce n'est pas fini... En plus de reposer sur une « *supra dimension* », le développement durable cherche aussi à :

- conjuguer trois échelles de temps : le court, le moyen et le long terme;
- travailler sur plusieurs champs :
 - les matières, l'énergie, l'eau, la biodiversité, les émissions et déchets, les transports...

- l'amélioration du dialogue social, égalité des chances, les conditions de travail, l'éducation/formation, la santé, la famille, les droits de l'homme, le commerce équitable, l'exclusion sociale, ...
- la performance économique, les impacts économiques directs et indirects, l'emploi et l'employabilité, le marketing, la production, l'investissement,...
- réconcilier les « acteurs forts » (les êtres humains, les générations actuelles, les pays du Nord) et les « acteurs faibles » (la nature et autres êtres vivants, les générations futures, les pays du Sud);
- agir sur trois échelles d'action :
 - l'échelle planétaire : rapports entre nations, individus, générations;
 - l'échelle qui relève des autorités publiques à travers les réseaux territoriaux;
 - l'échelle de la responsabilité des entreprises.
- réussir à ce que l'État, les entreprises et la société civile interagissent de façon constructive.

Comment s'y retrouver, nous, novice en la matière. Je vous propose donc l'approfondissement de plusieurs thèmes via une série d'InfoDD.

Concluons en mentionnant que le développement durable n'est pas un état en soi. Il s'agit d'un processus qui permet de progresser en apprenant et en s'améliorant sans cesse. Nous tenterons de nous en rappeler dans notre propre démarche d'intégration du développement durable dans nos pratiques organisationnelles.